

COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET
CADRE DE VIE
MERCREDI 2 FEVRIER 18H
COMPTE RENDU

Mission Transition Ecologique et Solidaire

- 1) Convention triennale avec l'Association AERHO (Associations Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux)

Pôle parcs, jardins et espaces naturels

- 2) Programme d'investissement 2022 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels
- 3) Convention de partenariat avec SNCF Gares & Connexions pour la réalisation d'un jardin éphémère sur le parvis de la Gare de l'Est à Paris
- 4) Conventions de mécénat pour la réalisation du jardin d'été

Etaients présents sous la présidence de : Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire

- Madame Béatrice AGAMENNONE Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Yvette MASSON FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, membre suppléant
- Madame Rachel BURGUY, Conseillère Municipale déléguée, membre titulaire
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur Pôle Parcs/Jardins Espaces Naturels
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Sébastien MARQUETON, Directeur Adjoint Espaces Verts

Etaients excusés :

- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe au Maire
- Madame Laurence MOLE TERVER, Conseillère Municipale Déléguée, membre suppléant
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire,

Monsieur Julien VICK Président ouvre la séance à 18h

Point 1 : Convention triennale avec l'Association AERHO (Associations Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux)

La Ville de Metz souhaite mener une nouvelle approche concernant la régulation des populations animales et notamment des pigeons en ville, afin d'aboutir à une cohabitation apaisée entre ces oiseaux et les habitants. En effet, la municipalité souhaite ne plus procéder à des captures de pigeons à but d'euthanasie. C'est dans cet esprit que la Ville de Metz a fait réaliser en 2021 une étude ornithologique des populations de Columbides, Corvidés et Étourneaux à Metz, établissant un état des lieux et un diagnostic des populations et d'élaborer une stratégie et un programme d'actions pour aboutir à une cohabitation apaisée entre ces oiseaux et les habitants d'ici à 5 ans en réduisant les nuisances subies, en limitant les tensions entre hommes et oiseaux, et en développant plus largement des liens sociaux autour de la place de l'animal dans la Ville.

Le choix qui est désormais proposé est un choix éthique avec la déclinaison d'une stratégie municipale sur le long terme qui :

- affirme le refus des captures à but d'euthanasie ;
- reconnaît les animaux commensaux tels que les pigeons comme des éléments du patrimoine naturel en ville ;
- mobilise l'ensemble des acteurs et partenaires qui ont un rôle à jouer ;
- Etabli un suivi ornithologique régulier des populations.

Afin de mener à bien cette stratégie, une gouvernance du projet sera mise en place par A .E.R.H.O avec l'ensemble des partenaires qui souhaitent s'engager aux côtés de la Ville de Metz : bailleurs sociaux, SNCF, Port Céréaliier, etc.

Pour mener cette démarche, il est proposé de signer une convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'association et de soutenir au travers du versement d'une subvention annuelle d'un montant de 9 000 euros dont un axe important consistera en la réalisation de médiations sociales (interventions sur les points de nourrissage sauvage, désamorçage des conflits de voisinage dus aux nuisances sanitaires, olfactives et sonores liés à la présence d'oiseaux...) et transmission de cette méthodologie ;

Avis favorable à l'unanimité.

Madame Isabelle VIALLAT sera rapporteur du point

Point 2 : Programme d'investissement 2022 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels

M. Sébastien MARQUETON présente le point.

Les sommes consacrées au programme d'investissement 2022 du pôle PJEN ont connu une forte augmentation depuis deux ans (elles ont été plus que doublées).

Les actions présentées dans le projet de délibération se déclinent en 4 axes principaux :

- Patrimoine vert et arboré, renaturation et fleurissement, eau dans la Ville : 1 265 000 €
- Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication et jalonnement : 740 000 €
- Jardins familiaux, agriculture urbaine : 500 000 €
- Outils de production, véhicules et matériel à moteur, bâtiments et conditions de travail : 1 380 000 €

M. VICK souhaiterait que les corbeilles présentes sur la voie publique soient davantage qualitatives et qu'elles permettent aussi le tri sélectif. Mmes AGAMENNONE, BURGY et VERRONEAU y sont également favorables, même s'il y a un risque de mauvaise utilisation par certains habitants.

Un 1^{er} test pourrait être fait dans un espace vert significatif. M. KOENIG fera une proposition dans ce sens à Mme AGAMENNONE.

Mme VERRONEAU demande quelques informations sur l'opération « Je fleuris ma rue ».

M. KOENIG explique le dispositif qui permet le jardinage participatif de la part des habitants et de végétaliser les rues les plus minérales. Il donne lieu à une trentaine de projets chaque année. Ce verdissement est intéressant lorsque le domaine public ne permet pas la création d'espaces verts ou la plantation d'arbres. A noter que les réalisations sont fortement incitatives lorsqu'elles sont bien réussies.

Mme AGAMENNONE insiste sur le travail important, d'analyse et de concertation avec les habitants, les services de Metz-Métropole en charge des voiries et l'ABF et les concessionnaires, pour s'assurer du succès.

Elle remercie les équipes du pôle PJEN qui ont la charge de cette mission et précise que les équipes municipales de jardiniers veillent au bon entretien des plantations et se substituent parfois temporairement à certains propriétaires un peu négligents. L'action qui se déployait par campagnes successives sera poursuivie mais maintenant, de façon continue.

La Commission émet un avis favorable à l'unanimité pour le programme d'investissement proposé.

Rapporteur du point Madame AGAMENNONE

Point 3 : Convention de partenariat avec SNCF Gares & Connexions pour la réalisation d'un jardin éphémère sur le parvis de la Gare de l'Est à Paris

Mme AGAMENNONE expose le point.

Il s'agit de la reconduction de la réalisation d'un jardin éphémère, de la mi-avril à fin septembre, sur le parvis de la gare de l'est à Paris, en partenariat avec la SNCF Gares et Connexions, comme en 2019 et 2021.

Cette réalisation qui ne nécessite que des moyens relativement modestes pour la ville (30 000 €) rencontre à chaque fois un fort succès et permet de communiquer sur la Ville de Metz et les animations de l'été.

Avis favorable à l'unanimité de la Commission.

Rapporteur du point Madame AGAMENNONE

Point 4 : Conventions de mécénat pour la réalisation du jardin d'été

Mme AGAMENNONE expose le point.

Le jardin éphémère de la place de la Comédie rencontre également chaque été un fort succès de la part du public. La quasi-totalité des matériaux et des plantes utilisées sont recyclés et réutilisés. Afin d'alléger le coût pour la ville, il est fait appel à un mécénat de la part des société LINGENHELD à hauteur de 8 000 € pour diverses fournitures et SPIE CityNetworks à hauteur de 20 000 € pour du matériel d'éclairage.

A noter aussi que le partenariat avec l'entreprise LMT, conclu en 2020 pour 4 ans, se poursuit également sur les jardins éphémères de Metz et de Paris.

Avis favorable à l'unanimité de la Commission.

Rapporteur du point Madame AGAMENNONE

Monsieur Julien VICK clôt la Commission à 18h40.

Julien VICK



Président de la Commission